Image not found or type unknown

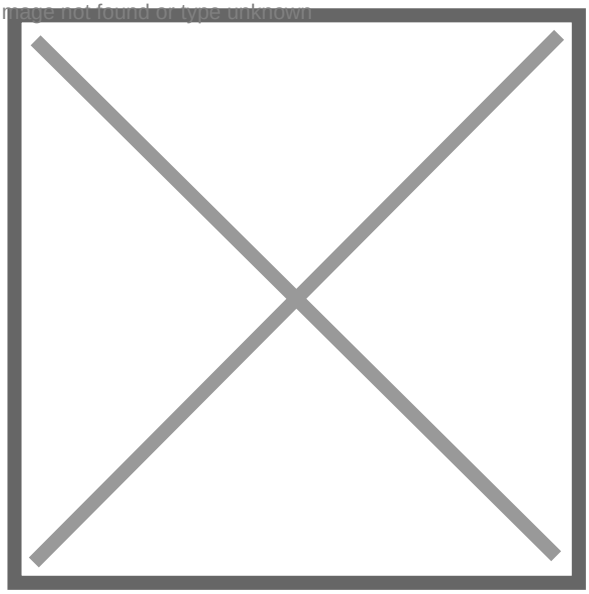

Une situation désépérée... - De l'Amérique à la France

Par **Rav567**, le **21/05/2017** à **10:55**

Bonjour/Bonsoir à tous. Le titre parle de lui-même...
J'ai rencontré l'homme de ma vie sur internet, et suis sur de cette relation puisqu'elle dure depuis deux ans. Croyez-moi, cette relation est sérieuse, et il ne veut en aucun cas venir en France "pour les papiers". Cependant, voici mon problème:

Nous souhaitons tous les deux pouvoir vivre en France ensemble, mais ses problèmes financiers sont énormes et sa famille se retrouve dans une situation désespérée (il pourrait perdre leur maison) affectant ainsi la nôtre. Je me suis renseigné sur les façons pour lui de venir en France mais je me suis heurté à une montagne de procédures toutes plus décourageantes les unes que les autres...

J'aimerais juste avoir une méthode qui pourrais marcher pour qu'il puisse vivre avec moi en France. J'ai penser à la suivante:
-Il obtient un passport et un visa pour rester en France 90 jours.
-Nous nous marrions.
Pourrais-t-il obtenir le droit de rester sur le territoire français?...
Est-ce que le visa 90 jours est une mauvaise idée?

Et si je fais des erreurs dans mon raisonnement,svp corrigez moi, car cela fait un an que je m'inquiète nuits et jours, je ne souhaite cela à personne... J'ai juste grand besoin de précisions car tout semble jouer contre moi et l'homme de ma vie. Je ne veut pas sortir les violons, mais il est absolument essentiel pour nous de trouver une solution.

Par **jodelariege**, le **21/05/2017** à **11:52**

bonjour; avant que quelqu'un vous donne une réponse juridique je pense que vous l'avez déjà vu et avez passé des moments avec lui? il n'y a pas qu'une relation par internet?

Par **morobar**, le **21/05/2017** à **11:59**

Bonjour,
Marié ou pas, il sera en situation irrégulière et n'obtiendra pas facilement un titre de séjour. Surtout dans des conditions économiques non satisfaisantes.

Par **Rav567**, le **21/05/2017** à **12:21**

Bonjour jodelariege. Alors de 1 cela me concterne que personne ne me prenne au sérieux. Nous nous sommes vus maintes fois par webcam, parlons tous les jours par appel audio et surtout nous nous aimons. Pouvez-vous concevoir cela ou est-ce trop demander? Nous avons une relation sérieuse.

Bonjour morobat. Certes, il est dans des conditions économiques difficiles, mais la possibilité pour moi de l'héberger est possible.

Pourrais-je avoir des précisions concernant les méthodes que je pourrais suivre..? Je vous en prie...

Par **jodelariege**, le **21/05/2017** à **12:49**

bonjour je ne doute nullement que vous êtes amoureuse mais on lit des centaines et des centaines de témoignages de femmes qui se sont fait prendre au piège de l'amour sur internet que je suis toujours dans le doute...c'est dans votre intérêt d'être un peu parano
pour être sure vous pourriez aller le voir 15 jours un mois chez lui, en vacances..ce n'est pas possible?je cherche juste à vous protéger
pardon mais quand je lis: problèmes financiers énormes ,famille en situation désespérée ,juste vu en webcam.....j'ai toujours peur d'un jeune du Bénin ou de cote d'ivoire qui cherche à venir en France et qui ne va surtout pas dire qu'il veut venir pour les papiers....

Par **Visiteur**, le **21/05/2017** à **13:01**

Bonjour
je pense comme JO, ayant connu 5 cas dont 4 ce sont révélés catastrophiques, et dont 2 étaient très proches du votre.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

Le but pour les migrants concernés étant d'abord de fuir l'endroit où ils avaient des problèmes, puis une fois implantés ont trouvé une autre personne ou ont financièrement épuisé leur ami (e).

Par **Rav567**, le **21/05/2017** à **13:04**

Il est américain. Il m'aime, et je l'aime. Nous voulons juste finir notre vie ensemble, au delà de toutes ces procédures administratives. Je voudrais juste que quelqu'un de documenté/qui a eu la même experience/s'y connaisse m'aide à y voir plus clair concernant les démarches qu'il doit effectuer pour venir en France et obtenir le droit de séjourner ici légalement.

Par **Rav567**, le **21/05/2017** à **13:09**

Je suis allez sur les sites de la préfécture de ma région et du Ministère de l'Intérieur et j'aimerais savoir s'il y a quelqu'un de plus qualifié que moi sur le sujet (qqun qui a vecu cela ou un avocat, ou juste des personnes qui en sache pluus que moi)

pour me donner quelques pistes ou méthodes...

Par **morobar**, le **21/05/2017** à **16:14**

Des avocats il y en a plein, il suffit de consulter le barreau de votre département, spécialité droit de la famille ou droit des étrangers.
Votre amoureux doit se rendre auprès du consulat français le plus proche de son domicile, demander un visa et s'enquérir des formalités éventuelles en vue d'un mariage avec un ressortissant français.
Des formalités administratives il en faut un peu si on veut vérifier, par exemple, que les futurs conjoints ne soient pas déjà mariés.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés